

Séance publique du mercredi 07 décembre 2016

L'an deux mille seize et le mercredi sept du mois de décembre à dix-huit heures trente, s'est tenue une séance publique ordinaire du conseil municipal, dont il avait été opéré à la convocation de ses membres et à l'affichage public à la porte de l'Hôtel de Ville dès le trente du mois de novembre, Julie JEANJEAN étant élue secrétaire de séance.

Étaient présents : Alain VIDAL, Colette SUBIRATS, Bernard VIDAL, Claude BIBAL, Serge ALLIE, Ghislaine SABORIT, Hélène FORNER-PRUVOT, Nicole SEGUIER, Pascal MUSENGER, Philippe FERRAGNE, Céline MULET, Syndie MAURAN-BRACCHI, André GENNA, Sabrina VICENS, Laurent GIBERT, Julie JEANJEAN (16 présents).

Excusé(s) ayant donné procuration : David BLANCHARD à Céline MULET, Coralie MINARRO à Alain VIDAL (2 procurations)

Absent(s) : Thierry BONNAFE (1 absent)

Compte-rendu

Le procès verbal de la séance du 14 octobre 2016 est approuvé à l'unanimité.

Délibérations

I. **Convention de mise à disposition de la dumiste pour l'année scolaire 2016-2017 (délibération n°2589)**

Le Conseil approuve le projet de convention pour l'intervention d'une dumiste à l'école élémentaire pour l'année 2016/2017.

Adopté à l'unanimité

II. **Camping municipal – Annulation de réservation - Demande de remboursement des arrhes (délibération n°2590)**

Le conseil municipal approuve le remboursement des arrhes versées suite à l'annulation d'une réservation.

Adopté à l'unanimité

III. **Plan local d'urbanisme de Bouzigues (délibération n°2591)**

Le conseil municipal émet un avis favorable sur le projet de PLU de la commune de Bouzigues.

Adopté à l'unanimité

IV. **Tableau des effectifs – Actualisation (délibération n°2592)**

Considérant l'évolution des postes de travail et des missions assurées, le conseil municipal décide de mettre à jour le tableau des effectifs de la commune. Il décide de :

- créer un poste d'adjoint d'animation de 1ère classe à temps complet ;
- de supprimer un poste d'adjoint d'animation de 2ème classe à temps complet ;

Adopté à l'unanimité

V. **Déploiement du réseau Radio – Convention autorisant la société Alterop SAS à occuper des installations communales (délibération n°2593)**

Le Conseil approuve le projet de convention autorisant la société Alterop SAS à installer sur des immeubles communaux du matériel permettant le déploiement d'un réseau radio.

Adopté à l'unanimité

VI. Foire languedocienne 2017 (délibération n°2594)

Le Conseil approuve la reconduction de la Foire Languedocienne pour sa vingtième année consécutive et autorise le Maire à solliciter les subventions des partenaires institutionnels (Conseil régional, Conseil départemental et CABT).

Adopté à l'unanimité

VII. Service enfance - Règlement intérieur – Actualisation (délibération n°2595)

Le Conseil approuve le projet de règlement du service enfance (cf projet ci-joint).

Adopté à l'unanimité

VIII. Mise aux normes d'accessibilité de l'Hôtel de Ville (délibération n°2596)

Le Conseil réapprouve le projet afin de permettre l'actualisation du dossier de demande de subvention auprès du conseil départemental de l'Hérault.

Adopté à l'unanimité

IX. Mise aux normes d'accessibilité du groupe scolaire et de l'accueil de loisirs (délibération n°2597)

Le Conseil approuve le projet de mise aux normes d'accessibilité du groupe scolaire et de l'accueil de loisirs pour 2017 conformément à l'agenda d'accessibilité programmé. Il autorise M. le Maire à solliciter les subventions maximales auprès des partenaires institutionnels.

Adopté à l'unanimité

X. Personnel communal - Mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) (délibération n°2598)

Afin de mettre en conformité le régime indemnitaire du personnel communal avec la nouvelle réglementation, le conseil détermine les montants maximums de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) et du complément indemnitaire annuel (CIA) pour chacun des groupes de fonction définis. Il détermine également les critères d'attribution de ces indemnités.

Adopté à l'unanimité moins une abstention (André GENNA)

XI. Personnel communal - Participation au financement de la protection sociale complémentaire (délibération n°2599)

Le Conseil approuve la participation de la collectivité au financement de la protection sociale des employés municipaux.

Adopté à l'unanimité

XII. Décision budgétaire modificative n°2 (délibération n°2600)

Le Conseil municipal décide d'un réajustement budgétaire en section de fonctionnement entre les chapitres 011 (charges générales) et 012 (charges de personnel), et en section d'investissement entre l'opération « non affecté » et l'opération électrification.

Adopté à l'unanimité

XIII. Fusion de la CABT et de la CCNBT – Élection des conseillers communautaires de la commune de Loupian au sein du conseil communautaire de la nouvelle communauté d'agglomération (délibération n°2601)

Le conseil élit Alain VIDAL représentant de la commune et Syndie MAURAN-BRACCHI suppléante parmi les conseillers communautaires sortants.

XIV. Cession de la parcelle AZ 9 (délibération n°2602)

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires pour aboutir à l'aliénation de ce terrain au moyen d'une vente de gré à gré.

Adopté à l'unanimité

XV. Dénomination de voie (délibération n°2603)

Le Conseil décide de dénommer la voie reliant la RD 158 au château d'eau : Impasse du Château d'eau.

Adopté à l'unanimité

XVI. Enquête publique - Modification n°1 du SCoT du Bassin de Thau – Avis (délibération n°2604)

Le Conseil émet un avis sur le projet de modification du SCoT du Bassin de Thau.

Adopté à l'unanimité

XVII. Enquête publique – Utilisation de l'extension de l'installation de stockage de déchets non dangereux de Villeveyrac – Avis (délibération n°2605)

Le Conseil émet un avis sur le projet.

Adopté à l'unanimité

XVIII. Opération électricité – Renforcement Poste Saint Félix (délibération n°2606)

Le Conseil approuve le projet de renforcement du poste Saint-Félix pour un montant prévisionnel global de 7461,98 € TTC, il autorisera le Maire à solliciter les subventions maximales auprès d'Hérault énergies.

Adopté à l'unanimité

XIX. Questions diverses

– **Motion sur les finances locales :**

Le conseil municipal adopte une motion sur les finances locales à l'unanimité.

– **Motion sur l'école rurale :**

Le conseil municipal adopte une motion sur l'école rurale à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité

<p align="center">Délégation d'attributions à Monsieur le Maire - Compte-rendu des décisions prises</p>
--

Monsieur Alain VIDAL, Maire, expose que conformément aux dispositions de l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, les décisions prises en vertu de la délégation d'attributions consentie par la délibération n°2383 du 11 avril 2014, sont portées à la connaissance du Conseil Municipal :

Décision n°129 du 17 novembre 2016 relative aux tarifs et aux dates d'ouverture du camping municipal pour la saison 2017

Décision n°130 du 18 novembre 2016 relative aux tarifs de l'ASLH, de l'ALP, de la garderie périscolaire, des études surveillées, de la cantine et des TAP.

Décision n°131 du 23 novembre 2016 relative aux tarifs de vente d'objets confectionnés par les enfants à l'occasion du marché de Noël.

Décision n°132 du 30 novembre 2016 relative aux droits de place pour les emplacements de la foire languedocienne.

LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS ACTE DE CE PORTER A CONNAISSANCE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h55.

Le Maire,

Alain VIDAL